

Arrêt du Tribunal du 26 mars 2020 — Conlance/EUIPO — LG Electronics (SONANCE)(Affaire T-343/19) ⁽¹⁾

[«Marque de l'Union européenne – Procédure d'opposition – Demande de marque de l'Union européenne verbale SONANCE – Marque nationale verbale antérieure conlance – Motif relatif de refus – Absence de risque de confusion – Article 8, paragraphe 1, sous b), du règlement (UE) 2017/1001»]

(2020/C 175/26)

Langue de procédure: l'allemand

Parties

Partie requérante: Conlance GmbH (Augsburg, Allemagne) (représentant: A. Hayn, avocat)

Partie défenderesse: Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (représentant: D. Walicka, agent)

Autre partie à la procédure devant la chambre de recours de l'EUIPO: LG Electronics, Inc. (Séoul, Corée du Sud)

Objet

Recours formé contre la décision de la première chambre de recours de l'EUIPO du 5 avril 2019 (affaire R 1085/2018-1), relative à une procédure d'opposition entre Conlance et LG Electronics.

Dispositif

- 1) Le recours est rejeté.
- 2) Conlance GmbH est condamnée aux dépens.

⁽¹⁾ JO C 246 du 22.7.2019.

Arrêt du Tribunal du 12 mars 2020 — Gamma-A/EUIPO — Zivju pārstrādes uzņēmumu serviss (Emballage pour aliments)(Affaire T-352/19) ⁽¹⁾

[«Dessin ou modèle communautaire – Procédure de nullité – Dessin ou modèle communautaire enregistré représentant un emballage pour aliments – Dessin ou modèle antérieur – Motif de nullité – Absence de caractère individuel – Absence d'impression globale différente – Article 6, paragraphe 1, sous b), et article 25, paragraphe 1, sous b), du règlement (CE) n° 6/2002»]

(2020/C 175/27)

Langue de procédure: l'anglais

Parties

Partie requérante: Gamma-A SIA (Riga, Lettonie) (représentant: M. Liguts, avocat)

Partie défenderesse: Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (représentant: S. Hanne, agent)

Autre partie à la procédure devant la chambre de recours de l'EUIPO, intervenant devant le Tribunal: Zivju pārstrādes uzņēmumu serviss SIA (Riga) (représentant: J. Alfejeva, avocate)